

BULLETIN JOLY SOCIÉTÉS

ACTUALITÉ DU DROIT DES SOCIÉTÉS

À LA UNE

SOCIÉTÉS DE PERSONNES ET AUTRES GROUPEMENTS

Désignation d'un mandataire *ad hoc* pour convoquer l'assemblée :
quel contrôle de l'intérêt social ? → PAGE 22

Julia HEINICH

La prescription de l'obligation de l'associé au paiement des dettes
de la société civile → PAGE 27

Bernard SAINTOURENS

Dans les sociétés civiles, l'unanimité des voix concerne l'ensemble
des associés ! → PAGE 30

Sandrine TISSEYRE

RESTRUCTURATION DES SOCIÉTÉS EN DIFFICULTÉ

LBO et absence de dividendes distribuables → PAGE 39

Alain COURET

Direction scientifique

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Comité scientifique

Jean-François BARBIERI,
professeur au CDA (université Toulouse 1 Capitole)
et au CREOP (université de Limoges)

Alain COURET,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Jean-Jacques DAIGRE,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Reinhard DAMMANN,
avocat au barreau de Paris

Bruno DONDERO,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Paul LE CANNU,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Dominique LEDOUBLE,
expert financier

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Daniel LEPELTIER,
docteur en droit

François-Xavier LUCAS,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
ancien directeur scientifique

Catherine MAISON BLANCHE,
senior consultant, Allen & Overy LLP

Hugues MATHEZ,
avocat associé, cabinet White & Case

Didier PORACCHIA,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Arnaud REYGROBELLET,
professeur à l'université Paris Nanterre

Xavier VAMPARYS,
directeur juridique corporate, CNP Assurances

Daniel VILLEY,
avocat associé, cabinet Villey Girard Grolleaud AARPI

Comité de rédaction

Droit commun

Paul LE CANNU,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Didier PORACCHIA,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Hugo BARBIER,
professeur à Aix-Marseille université

Edmond SCHLUMBERGER,
professeur à l'université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Sociétés par actions

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Antoine GAUDEMET,
professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Sociétés de personnes et autres groupements

François-Xavier LUCAS,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
ancien directeur scientifique

Philippe DUPICHOT,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Caroline COUPET,
professeure à l'université Paris-Panthéon-Assas

Audit et contrôle des comptes

Jean-François BARBIERI,
professeur au CDA (université Toulouse 1 Capitole)
et au CREOP (université de Limoges)

Fusions acquisitions

Bruno DONDERO,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Restructuration des sociétés en difficulté

Eva MOUIAL-BASSILANA,
professeure à l'université Nice Sophia Antipolis

Irina PARACHKÉVOVA-RACINE,
professeure à l'université Nice Sophia Antipolis

Le Bulletin Joly Sociétés peut désormais être cité de la façon suivante : BJS nov. 2021, n° BJS200o7.
Le numéro de type BJS200o7 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement
l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Revue éditée par Lextenso

1, Parvis de La Défense – 92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication Bruno VERGÉ

Directrice générale déléguée Emmanuelle FILIBERTI

Rédactrice en chef Audrey FAUSSURIER (audrey.faussurier@lextenso.fr)

Rédactrice Perrine SCHOLER (perrine.scholer@lextenso.fr)

Dépôt légal : à parution • N° CPPAP : 0422 T 82874 • ISSN 1285-0888

Imprimé par Chirat • 744, rue de Sainte-Colombe - 42540 Saint-Just-la-Pendue

sur des papiers produits en France et en Allemagne ;

100% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 142 g éq. CO₂

Abonnement : Tél. 01 40 93 40 40 • abonnements@lextenso.fr

Abonnement France 2022 : 435 € HT - Abonnement étranger 2022 : 478,50 €

Prix au numéro France : 48 € HT - Prix au numéro étranger : 53 €

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi



SOMMAIRE

DROIT COMMUN

- BJS200u2 • **La réalisation d'une condition suspensive ne constitue pas l'exécution partielle de l'obligation** 4
Michel STORCK – Cass. com., 19 janv. 2022, n° 20-14010, SARL A7 Management, F–B
- BJS200v0 • **Clause de non-concurrence défectueuse : rattrapage par la concurrence déloyale ?** 7
Bruno DONDERO – Cass. com., 1^{er} déc. 2021, n° 19-26181, F–D
- BJS200t8 • **Excès de pouvoir et article 1843-4 du Code civil, encore un coup manqué** 11
Jean-Baptiste BARBIÈRI – Cass. com., 15 déc. 2021, n° 20-15097, F–D
- BJS200u7 • **Cautionnement : proportionnalité et valeur des titres de la société débitrice** 13
Christophe JUILLET – Cass. com., 19 janv. 2022, n° 20-18670, F–D
- BJS200u3 • **Lorsqu'une cour d'appel oublie qu'en comptabilité l'actif répond au passif !** 15
Julien GASBAOUI – Cass. com., 4 nov. 2021, n° 19-23024, F–D

SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

- BJS200u8 • **L'accord instaurant un contrôle conjoint** 18
Patrick KASPIAN – CE, 9^e-10^e ch. réunies, 6 déc. 2021, n° 439650

SOCIÉTÉS DE PERSONNES ET AUTRES GROUPEMENTS

- BJS200t7 • **Désignation d'un mandataire *ad hoc* pour convoquer l'assemblée : quel contrôle de l'intérêt social ?** 22
Julia HEINICH – Cass. com., 15 déc. 2021, n° 20-12307, FS–B
- BJS200u0 • **Débit du compte courant d'un gérant de SARL : indemnisation ou remboursement ?** 25
Jean-François BARBIÈRI – CA Reims, 18 janv. 2022, n° 21/00432
- BJS200u1 • **La prescription de l'obligation de l'associé au paiement des dettes de la société civile** 27
Bernard SAINTOURENS – Cass. 3^e civ., 19 janv. 2022, n° 20-22205, FS–B
- BJS200t9 • **Dans les sociétés civiles, l'unanimité des voix concerne l'ensemble des associés !** 30
Sandrine TISSEYRE – Cass. 3^e civ., 5 janv. 2022, n° 20-17428, FS–B
- BJS200v4 • **Quelques précisions autour de la possibilité du surendettement d'un associé** 33
Thibault de RAVEL D'ESCLAPON – Cass. 2^e civ., 16 déc. 2021, n° 20-16485, F–B – Cass. 2^e civ., 16 déc. 2021, n° 20-18344, F–B

AUDIT ET CONTRÔLE DES COMPTES

- BJS200t6 • **Pacte d'associés, ordre public et code de déontologie : quelle place pour la liberté contractuelle ?** 36
Géraldine GOFFAUX CALLEBAUT – CA Paris, 5-9, 18 nov. 2021, n° 18/19179

RESTRUCTURATION DES SOCIÉTÉS EN DIFFICULTÉ

BJS200v9 • LBO et absence de dividendes distribuables	39
Alain COURET – CA Chambéry, 15 févr. 2022, n° 21/01781	
BJS200v7 • Interdiction de gérer pour déclaration de l'état de cessation des paiements sciemment omise	41
Eva MOUIAL-BASSILANA – Cass. com., 12 janv. 2022, n° 20-21427, F-B	
BJS200v8 • L'exigence d'un préjudice personnel au créancier ne vaut pas avant la procédure collective	43
Eva MOUIAL-BASSILANA – Cass. com., 12 janv. 2022, n° 21-10497, F-D	
BJS200v1 • L'abstention du dirigeant est-elle constitutive d'une banqueroute par augmentation frauduleuse du passif ?	45
Renaud SALOMON – Cass. crim., 26 janv. 2022, n° 21-81822, F-D	
BJS200v6 • Éclairages sur la distinction entre faute de gestion et simple négligence (C. com., art. L. 651-2)	48
Nadège JULLIAN – CA Angers, 18 janv. 2022, n° 17/02316	
BJS200v5 • Responsabilité et sanctions contre le dirigeant d'une société en liquidation judiciaire	50
Adeline CERATI – CA Paris, 5-9, 25 nov. 2021, n° 20/14720	
BJS200v2 • De quelques rappels sur le devoir de mise en garde avant la réforme des sûretés	52
Jean-Jacques ANSAULT – Cass. com., 24 nov. 2021, n° 19-25195, Sté CRCAM des Savoies, F-D	